"Passer de la théorie à la pratique"

uer Communauté, dans le cadre de la loi NOTRe, avec ses 12 500 habitants et ses sept communes a l'obligation de fusionner. Le dilemme était le suivant: soit s'orienter vers un périmètre grand format: 63 communes et 80 000 habitants et sept EPCI regroupés, soit vers un périmètre moyen format : 29 communes et 40 000 habitants et trois EPCI regroupés.

J'ai pour ma part défendu la deuxième hypothèse et c'est celle qui a été retenue par 19 communes sur les 29 concernées. Pourquoi ? Parce que j'ai considéré :

- que le maintien d'un lien de proximité, tant vis-à-vis des élus que de la population, garantissait une meilleure appropriation du fait intercommunal et une action publique locale de qualité;
- qu'il fallait privilégier un espace qui parle aux gens, qui réponde à leur histoire, à leurs habitudes et qui préserve le maintien de la dimension humaine et de la qualité démocratique ;
- que cela permettait de conserver, voire de renforcer des bassins de vie multipolaires au sein d'un bassin de vie plus large et autour des trois chefs-lieux de canton (Guer, La Gacilly, Malestroit) et garantissant la vie dans les petites communes de ces ex-cantons;
- que nous disposions de suffisamment d'atouts stratégiques et d'une carte à jouer à proximité de la capitale régionale et d'un axe routier déterminant ;
- que nous avions des facteurs de convergence en termes de compétences exercées, de gouvernance, d'harmonisation fiscale, ce qui était plus favorable à trois qu'à sept.

Nos travaux ont été engagés, associant l'ensemble des conseillers communautaires, autour d'un comité de pilotage comprenant les trois présidents et les trois DGS. Une instance de dialogue social a aussi été mise en place. Elle sera tenue informée de l'état d'avancement

du projet jusqu'à la fin de l'année, pour passer ainsi de la théorie à la pratique le 1er janvier 2017 car c'est à partir de cette date que le plus dur reste à faire!

Jean-Luc Bléher, maire de Guer et président de Guer Communauté.





La lettre de l'Aric, la revue des collectivités territoriales de Bretagne (6 n° dont 1 dématérialisé + supplément)

Sire Inferent: WWW. aric. asso. fr - E MAIL: Ínfo@aric.asso.fr Rébacrion: Aric, 13 place des Marelles, BP 27305, 35573 Chantepie Cedex. Tél. 0299 415007. Fax 0299 415133. Directeur de Pusicarion: Christian Urvoy. Rébacrius en vois: Valérie Autissier. Commé de rébacrions: Yarnan Froz, Béatrice Ercksen, Bernard Serrand, Marcel Monnier, Paul Coulon, Jean Bouet, Jérôme Guesdon, Odile Miel-Giresse, Michel Morin, Annie Pivette.

ABONINEMENT ANNUEL: 46 EUROS.

CONSPERION E RÉBALASTION: RAVARD SERVICE Érition. RP 97257, 35772 Vern-sue-Seiche.

CONCEPTION ET RÉAUSATION: Bayard Service Édition, BP 97257, 35772 Vern-sur-Seiche, Tél. 0299773636. bse-ouest@bayard-service.com, www.bayard-service.com. SECRÉTAIRE DE RÉDACTION: MATC DAUNAY. MAQUETTE: Jean-marc Volant.

CRÉDIT PHOTO DE COUVERTURE: Fotolia.

IMPRIMERIE: Atimco (35-Combourg). ISSN: 0292 4730



DOSSIER

Faire nôtre la Loi NOTRe ___ pages 4 à 10

INTERNATIONAL

À Saint-Avé, la rue est un espace à partager page 11

RÉGION

Coopération et solidarité internationale en Bretagne: comment bâtir un réseau efficace?

_pages 12 et 13

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, LAÏCITÉ

"La République, c'est la reconnaissance de l'égal accès de chacun aux fonctions de la Nation les plus exigeantes"____ ____page 14

LA VIE DES COLLECTIVITÉS

Un kiosque construit avec et pour les jeunes Landudec pêche le médecin à la toile_page 16

Quels outils à disposition des élus ?____page 17

FORMATIONS

Se former avec l'Aric... page 18

DU CÔTÉ DES ADHÉRENTS

La commune nouvelle s'appellera Maen Roch.

À L'ARIC

Jacques Martin, nous a quittés_ page 20

NOTES DE LECTURE

pages l à IV

La nouvelle formule de la Lettre de l'Aric

En ce premier numéro de rentrée, découvrez la nouvelle maquette de la Lettre de l'Aric. Pour votre confort de lecture et la mise en valeur du dossier, cette nouvelle maguette voulue plus fluide et aérée, avec un contenu éditorial toujours au cœur des préoccupations des élus, met en exerque, grâce à une plus grande place faite aux photos et aux couleurs. la richesse des expériences menées sur les territoires bretons. Bonne lecture! Le comité de rédaction

Le prochain numéro de La lettre de l'Aric sera le n° 258 "Comment avoir une fiscalité locale acceptée par les habitants ?"